



APPROBATION : 29/06/2017
MODIFICATION :

Plan Local d'Urbanisme

7 Liste des servitudes d'utilité publique

Liste des servitudes d'utilité publique

Nom officiel de la servitude Nom officiel de la servitude	Références des textes législatifs qui permettent de l'instituer	Nature de la servitude	Acte qui l'a instituée sur le territoire de la commune	Service responsable de la servitude
<p>I3 Servitudes relatives au transport de gaz naturel</p>	<p>Loi du 15/06/1906 modifiée (art 12). Loi n°46-628 du 08/04/1946 modifiée (art. 35). Décret n° 67-886 du 06/10/1967 (art. 1 à 4). Décret n°70-492 du 01/06/1970 modifié (Titre I – chapitre III et titre II). Decret n° 85-1108 du 15/01/1985 modifié (art. 5 et 29). Loi n° 2003-8 du 03/01/2003 modifiée (art. 24).</p>	<p>Canalisation Eculieu – Unieux (DN 150)</p>		<p>Direction Régionale de l'Environnement et de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes-Unité Territoriale Loire GRT-Gaz Région Rhône – Méditerranée.</p>
<p>I4 Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine</p>	<p>Loi du 15/06/1906 modifiée (art.12 et 12 bis). Loi de finances du 13/07/1925 (art. 298). Loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée (art. 35). Décret n°67-886 du 06/10/1967 (art. 1 à 4). Décret n° 70-492 du 11/06/1970 modifié par décret du 15/10/1985 et décret du 25/03/1993 Décret n°2004-835 du 19/08/2004 Décret n°2009-368 du 01/04/2009</p>	<p>Ligne aérienne 63 kV Le Bec-Le Soleil 1 Ligne aérienne 63 kV. La Rivière - St-Just sur Loire Ligne aérienne 225 kV Firminy-Jacquard. Ligne aérienne 225 kV Jacquard – Le Soleil 1</p>		<p>Direction Régionale de l'Environnement et du Logement Rhône-Alpes- Unité Territoriale Loire RTE – GMR Forez Velay</p>

Nom officiel de la servitude Nom officiel de la servitude	Références des textes législatifs qui permettent de l'instituer	Nature de la servitude	Acte qui l'a instituée sur le territoire de la commune	Service responsable de la servitude
I6 Servitudes concernant les titulaires de titres miniers, de permis d'exploitation, de carrières ou d'autorisations de recherches de mines et de carrières	Code minier, articles 71, 71-1, 71-2 modifié à 71-6, 72, 73 modifié et 109 Décret n° 70-989 du 29.10.1970 Décret n° 77-861 du 26.07.1977		Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Rhône-Alpes	I6 Servitudes concernant les titulaires de titres miniers, de permis d'exploitation, de carrières ou d'autorisations de recherches de mines et de carrières
T4 Servitude aéronautique de balisage	Code de l'aviation civile : art. L 281-1 et R.241-1 à R.243-3 Arrêtés du 31/12/1984	Aérodrome de Saint-Etienne Bouthéon	Arrêté ministériel du 29/10/1979	Direction de l'Aviation Civile - Centre-Est.
T5 Servitudes aéronautiques de dégagement	Code des transports : art. L635-1 1° et L 6351-2 à L 6351-5	Aérodrome de Saint-Etienne Bouthéon		Direction de l'Aviation Civile - Centre-Est.
T6 Servitudes grevant les terrains nécessaires aux besoins de la navigation aérienne	Code de l'aviation Civile : art. D. 245-1 à D. 245-3	Aérodrome de Saint-Etienne Bouthéon		Direction de l'Aviation Civile - Centre-Est.
<p>Les servitudes T6 et T7 (servitudes aéronautiques) grevent le territoire national mais ne sont pas matérialisables sur le plan des servitudes tant qu'un projet spécifique (pylônes, radars...) n'est pas en cours. Elles peuvent être indiquées à titre informatif dans la légende du plan des servitudes d'utilité publique.</p> <p>Le service gestionnaire est : Direction Générale de l'Aviation Civile - Service national d'ingénierie aéroportuaire - BP 606 – 69 125 LYON SAIN-EXUPERY AEROPORT</p>				



46 rue de la télématique
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com